



# Fonsante: le billet du journaliste de Var Matin

## 8/11/2018

varmatin.com

RÉSEAU SOCIAL DEPUIS 1945

JEUDI 8 NOVEMBRE 2018



## **FONTSANTE : UN PROJET EN TERRAIN MINÉ**

L'ancienne mine de fluor, entre Les Adrets-de-l'Estérel et Tanneron, doit faire l'objet d'un projet de réhabilitation. Le dossier retenu, "Valor Pôle de Fonsante", éco-pôle de gestion des déchets non ménagers, est porté par le groupe Suez. Mais l'idée ne plaît pas forcément à tout le monde... P 2-3

Avant de devenir une friche industrielle, Fonsante était une exploitation minière de spath-fluor. Une exploitation qui a débuté au 19<sup>e</sup> siècle sous Napoléon III et qui s'est achevée en 1987 après avoir produit plus de 2 millions de tonnes de minerai. Depuis la fin de cette exploitation minière, divers projets ont été proposés, en vain, pour trouver une seconde vie à ce lieu. La commune de Callian a fait la démarche, depuis l'an dernier, pour trouver et mettre en place un nouveau projet (lire par ailleurs).

Que propose Suez ?

« [Valor Pôle de Fonsante](#) » s'inscrit dans le futur plan régional de prévention et de gestion des

déchets hors déchets ménagers. Il répond ainsi à la demande d'utiliser le site comme un « éco-pôle multi-filières pour le stockage, le traitement et la valorisation de déchets

Ce projet propose également tout un panel d'activités complémentaires à caractère social, éducatif, de production d'hydrogène pour piles à combustible, de méthanisation ou encore d'une ferme laboratoire agricole. Et cela en accord avec la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte et la loi NOTRe.

## Qu'en pensent les adversaires du projet ?

Des réunions publiques comme aux Adrets-de-l'Estérel, commune toute proche du site. ont déjà fait apparaître la farouche opposition de nombreux riverains. Récemment encore, avant-hier, l'association de défense de l'environnement Lacovar a abordé le sujet. ne croyant « pas un instant au respect de l'environnement que défend Suez dans son projet. Les sites existants suffisent largement au département du Var, explique le président Jean-Louis Le Moal. Cette énorme déchetterie de 90 hectares met gravement en cause la ressource en eau de l'Est-Var, le site de la forêt de l'Estérel, dont une partie est classée, et la remise en cause de la tranquillité des habitants devant subir une multitude de nuisances dont l'impact visuel, les nuisances olfactives, les poussières et le roulage de milliers de camions venant principalement des Alpes-Maritimes qui alimenteront le site.

## Histoire du site:

Le site est sur la commune de Tanneron, mais le foncier appartient à Callian (\*). Sur le site de l'ex-mine de Fonsante, la commune de Callian souhaite créer un pôle d'un peu plus de 90 ha. Après l'appel à projet, c'est Suez qui a été retenu, l'an dernier, pour réaliser « un pôle multi-filières à haute performance environnementale, associé au déploiement d'un parc photovoltaïque ».

(\*) Cela remonte à 1867: la [commune de Tanneron fut créée par détachement de la commune de Callian](#). mais les habitants de Callian qui en tiraient des ressources forestières en gardèrent propriété de 1200ha dont les 90 ha en question sont partie.

En clair, un lieu pour le stockage, le traitement et la valorisation de divers déchets dont ceux du BTP, les déchets verts, etc. Ce projet ravive quelques mauvais souvenirs, notamment aux Adrets. Quand des projets de stockage des déchets bien moins vertueux devaient voir le jour, il y a 20-30 ans, finalement abandonnés. L'heure est désormais à la consultation. Reste une

question : L'opposition d'un certain nombre de personnes, à tort ou à raison, fera-t-il capoter le projet ?